



GUERN ACTUS

N° 062

Juillet 2020

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 ou 09 60 37 77 49 – Fax : 02 97 27 70 26

Site Internet : <http://guern.free.fr/> - Adresse courriel : guern@orange.fr

ÉDITORIAL

Chaque personne gardera de ce premier semestre 2020, des sentiments mitigés en fonction de l'isolement qu'elle aura eu à affronter ou en développant avec ses enfants une nouvelle relation en faisant le lien avec l'école. Les enfants ont été très heureux de pouvoir remettre un pied à l'école, même s'ils seront en vacances au bout de deux petites semaines.

L'influence de cette situation a été quasi générale, obligeant à une relation exceptionnelle au niveau du travail et donc à la mairie. Les services municipaux après diverses évolutions ont repris dès le 11 mai. Bien que la situation épidémique se soit améliorée, il n'en demeure pas moins que les gestes barrières, rappelés ci-après, doivent être maintenus, et les masques portés au minimum en milieu fermé. L'activité sur la commune a donc repris et la rénovation du logement communal a pu reprendre. D'autres chantiers sont ouverts notamment l'aménagement de la zone d'activité de Boderel, où les divers lots sont délimités et les réseaux d'eau posés. Suivront l'alimentation électrique et la finition des voies de desserte interne.

Afin d'améliorer le débit internet sur la commune, deux armoires sont en cours de pose qui seront reliées par de la fibre optique au central près du cimetière. Cela concerne les secteurs de Lann er Vouillen/Quelven et à l'ouest de Niziau à Locmeltro.

Depuis le 28 mai, la nouvelle équipe municipale est installée et les responsabilités réparties lors du conseil du 18 juin. Place à la réflexion et aux actions qui vous ont été présentées dans le programme électoral.

La future rentrée scolaire est déjà dans les têtes et quelques nouveautés sont annoncées dans l'équipe enseignante. Le rythme scolaire revient à 4 jours et un ALSH sera ouvert toute la journée du mercredi. Les réservations par les familles se

feront via un portail informatique. Le paiement des factures par carte bleue sera disponible à compter de septembre.

GESTES BARRIÈRES

Pour limiter la propagation du virus Covid-19, merci de respecter les gestes barrières :

- se laver régulièrement les mains avec du savon (ou à défaut utiliser une solution hydro-alcoolique)
- tousser ou éternuer dans votre coude ou dans un mouchoir à usage unique, et le jeter dans une poubelle
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades, et maintenir une distance sanitaire d'un mètre avec toute personne extérieure à votre domicile
- le port du masque est recommandé lors de vos sorties en public ou pour faire vos courses.

En restant chez vous le plus possible vous protégez les plus fragiles.

CHEMINS DE RANDONNÉE

Les chemins de randonnée guernates balisés par Pontivy Communauté ont été nettoyés et sont désormais praticables.

TRANSPORT SCOLAIRE

Pour les élèves de maternelles et primaires de l'école des Korrigans, les demandes d'inscriptions pour bénéficier du transport scolaire doivent impérativement nous être retournées en mairie avant le 15 Juillet.

Pour tous les collégiens et lycéens, le formulaire à retourner à la région est téléchargeable sur le site : www.breizhgo.bzh. Il est à expédier avant le 15 Juillet afin d'organiser les ramassages scolaires. Après cette date votre demande pourra être refusée.

RAPPELS

Les dépôts sauvages sont **interdits**. Tout contrevenant est passible d'une amende allant jusqu'à 1 500 €.

PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

Tous les évènements festifs ou culturels traditionnellement organisés pendant les mois de **Juillet** et d'**Août** sont **annulés ou reportés**.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'Amicale des sapeurs-pompiers propose un cochon grillé à emporter le **samedi 29 août**.

REVITALISATION CENTRE BOURG

La démarche de revitalisation du centre bourg doit permettre de créer de nouveaux services, publics et privés, et d'aménager ou réaménager l'espace public pour encourager son utilisation. Projet de longue haleine, elle nécessite l'implication des élus mais également des Guernates dans leur ensemble. Elle constituera ainsi une combinaison de projets déjà identifiés dans le cadre du programme électoral et de propositions citoyennes.

VISITES ET COMMISSION MIXTE

Les élus participeront début juillet aux visites organisées par l'association BRUDED dans différentes communes bretonnes ayant d'ores et déjà engagé des démarches similaires. Ils pourront échanger avec leurs homologues, s'inspirer de ce qui a fonctionné et ainsi démarrer au mieux ce vaste programme.

En parallèle, les élus souhaitent créer une commission mixte élus/habitants pour conduire la démarche, réfléchir autour des enjeux, définir les objectifs... Cette commission d'une douzaine de participants, réunis dans un esprit constructif et bienveillant, doit être représentative de l'ensemble de la population communale. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez vous signaler auprès de la mairie.

RÉUNIONS PUBLIQUES ET GROUPES THÉMATIQUES

Dans un second temps, la population sera associée plus largement avec la tenue de réunions publiques qui vous permettront de suivre l'avancement de la démarche et des projets, et alimenteront les réflexions de la

commission mixte et des groupes de travail thématiques. Ces derniers seront constitués en parallèle des réunions publiques afin de suivre spécifiquement un projet (épicerie, jardin participatif...) ou une thématique (mobilité, recherche de nouveaux services...)

OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme ne proposera pas de location de vélos cet été. Mais vous pouvez en louer chez :

- Go Sport Bike + (Rue Albert de Mun, Pontivy)
- Base départementale de Guerlédan (commune de Guerlédan)

ALSH GUERN/MALGUÉNAC

L'accueil de loisirs sera ouvert cet été pendant 6 semaines (Malguénac du 6 au 24 juillet et Guern du 27 juillet au 7 août et du 24 au 28 août) dans des circonstances un peu particulières suite à cette crise sanitaire.

- Les horaires seront réduits d'une heure : de 9H30 à 16H30
- Le départ de la navette se fera à 9H30 désormais et le retour à 16H30
- Les mesures d'hygiène étant renforcées, nous vous demandons de fournir
 - Une gourde pour chaque enfant pour la journée
 - Un masque pour les navettes et les sorties

Pour plus d'information, contactez

Vanessa POULET : 06.22.22.29.63 : Directrice du 16 au 17 Juillet

Mickaël ORHANT : 06 .87 .10 .19 .63 : Directeur à partir du 20 Juillet

LES BROCANTEURS CRÉATEURS

Nouvellement installée sur la commune, Sabrina JULÉ, créatrice déco et brocanteuse propose à la vente des meubles chinés puis relookés et/ou détournés ainsi que divers objets pour la décoration d'intérieur (créations artisanales et objets chinés). Elle offre également ses services pour le relooking de vos meubles anciens (sur devis).

A découvrir sur sa page Facebook « Les brocanteurs créateurs ».

Sabrina JULÉ – 8 place de l'église - 56310 Guern

Téléphone : 06.64.95.16.05

Courriel : lesbrocanteurscreateurs@gmail.com

Site web à venir.

MÉDIATHÈQUE

HORAIRES D'ÉTÉ

A compter du 8 juillet

MERCREDI 10h – 12h // 14h – 17h30

VENDREDI 10h – 12h // 14h – 17h30

SAMEDI 10h – 12h

EXPOSITION

Une exposition des œuvres des élèves du cours de peinture de Jean-Marc VERNUSSE sera visible pendant tout l'été aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

RETRAIT DE DOCUMENTS

Vous pouvez emprunter vos documents directement sur place, aux horaires d'ouverture. Vous pouvez également faire vos demandes de documents par mails et venir les récupérer quand ils sont disponibles.

mediatheque.guern@orange.fr

COURS COLLECTIFS INFORMATIQUE

Les inscriptions aux cours informatique, collectifs et individuels, reprendront en septembre, en fonction des protocoles sanitaires mis en place par l'Etat. Merci de votre compréhension.

LIVRES EN ANGLAIS

Les livres en langue anglaise sont maintenant disponibles.

URBANISME

Rappel : toutes modifications extérieures sur un bâtiment (toiture, ravalement de façade, isolations extérieures, changement de fenêtres, etc.) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable, de même que toute extension de moins de 40 m². Si l'agrandissement est compris entre 20 m² et 40 m² et qu'il porte la surface totale à plus de 150 m² de surface de plancher, **il faudra demander un permis de construire et recourir à un architecte.**

Pour toute autre demande, déposer un permis de construire.

Les demandes d'urbanisme sont à déposer en mairie, et les imprimés sont téléchargeables sur services.publics.fr.

Vous trouverez toutes les informations concernant votre projet sur ce même site.

Attention : les constructions ou modifications faites sans autorisation, seront détruites.

LES LOUTRES DE LA SARRE

Le trail de la vallée de la Sarre est maintenu et aura lieu le **dimanche 18 octobre**. Le départ et l'arrivée se feront au Village de Fanny (anciennement Les vallons de Kerlenn). Nous sommes à la recherche de bénévoles et de sponsors. Pour tous renseignements : 06.81.54.91.89 (Fred Le Borgne)

MAIRIE – PERMANENCES DES ÉLUS

Joseph LE BOUEDEC – Maire

le mardi de 9 h à 12 h ou de 14h à 17 h et le jeudi de 14 h à 17 h

Stéphanie L'HOSTIS-LE DIAGON – 1^{ère} adjointe (Finances, Gestion) : le mercredi de 9 h à 11 h

Yoann LE BADEZET – 2^{ème} adjoint (Travaux, Voirie, Urbanisme, Logements) le jeudi de 9 h à 11 h

Marianne GUILLEMOT – 3^{ème} adjointe (Affaires scolaires et périscolaires, Enfance, Jeunesse et sports) : le lundi de 9h à 11h

Nicolas CHAMPOT – 4^{ème} adjoint (Transition écologique, Cadre de vie, Agriculture, revitalisation du centre bourg) le vendredi de 9h à 11h

Les élus reçoivent sur rendez-vous uniquement : Prendre contact à la Mairie au 02 97 27 70 08 ou par mail : guern@orange.fr

Liste des commissions et leurs présidents :

- Appel d'offres : Joseph LE BOUEDEC
- Finances, gestion : Stéphanie L'HOSTIS-LE DIAGON
- Travaux, urbanisme, voirie, logements : Yoann LE BADEZET
- Affaires scolaires, périscolaires, enfance, jeunesse et sport : Marianne GUILLEMOT
- Transition écologique, cadre de vie, agriculture : Nicolas CHAMPOT
- Revitalisation du centre bourg : Nicolas CHAMPOT
- Personnel : Joseph LE BOUEDEC
- Vie locale : Joseph LE BOUEDEC
- Patrimoine, tourisme culture : Gurvan LERAY
- Communication : Stéphanie L'HOSTIS-LE DIAGON

RENTRÉE DES CLASSES

Merci d'envoyer un mail à ec.0561536r@ac-rennes.fr dès que vous souhaitez venir visiter l'école en indiquant votre numéro de téléphone. La directrice de l'école pourra ensuite vous recontacter pour convenir d'un RDV (dernière semaine d'août). Il est préférable de vous manifester par mail le plus tôt possible.

La directrice assurera une permanence le vendredi 28 août de 10h à 16h et le lundi 31 août de 9h à 16h30. La rentrée des élèves aura lieu le mardi 1^{er} septembre avec le retour à 4 jours (journée type: 8h45-11h45 et 13h15-16h15)

AMICALE LAÏQUE

Cette année aura été particulière pour nous tous. Nous avons dû annuler beaucoup de nos manifestations mais nous répondrons présents dès la rentrée prochaine avec au programme le samedi 26 septembre prochain une kermesse suivie d'une soirée moules frites.

Nous organisons, pour les parents d'élèves, le 3 juillet prochain un pot afin de se retrouver et partager un moment convivial pour clôturer cette année scolaire.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et nous espérons que vous serez nombreux au rendez-vous du 26 septembre prochain.

Prenez soin de vous.

PLUI - PLAN LOCAL D'URBANISME

INTERCOMMUNAL

Les nouvelles dates de l'enquête publique ont été arrêtées. Celle-ci se déroulera du lundi 7 septembre à 9h au vendredi 16 octobre à 17h. La commission d'enquête se tiendra à disposition du public à Pontivy Communauté et dans 7 communes dont Le Sourn et Cléguérec.

Les personnes ayant des observations à faire sur le zonage de leur propriété sont invitées à se rendre dans l'une de ces permanences afin de faire enregistrer leur observation. Après la clôture de l'enquête publique, le 16 octobre, aucune demande de modification ne sera acceptée.

BRASSERIE SAINT-GEORGES

La brasserie modifie ses horaires de vente directe. Vous pouvez désormais vous approvisionner en bière, toute l'année, le jeudi de 17h30 à 19h30.

ÉLAGAGE

Chaque année, la végétation gagne les lignes téléphoniques et met en dérangement des milliers d'usagers. Les Télécoms sont aujourd'hui indispensables dans la vie courante comme professionnelle et sécuritaire (112, SAMU, police-secours, sapeurs-pompiers...).

En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations aux abords des lignes téléphoniques. Cet entretien doit être réalisé à titre préventif.

Le saviez-vous ? 1/ L'entretien des abords des réseaux de télécommunication est reconnu d'utilité publique

2/ En cas de défaillance, les sociétés de Télécoms peuvent procéder à vos frais à l'élagage.

LE VILLAGE DE FANNY

Ouvert depuis le vendredi 12 juin, telle est la nouvelle dénomination de l'espace d'accueil et de loisirs situé à CORNER PONT.

Le village de Fanny propose un hébergement et une restauration qualitative dans une structure rénovée.

Le restaurant « La Cabane Gourmande » vous accueille le vendredi midi dès 11h30, le samedi soir à partir de 18h30 et le dimanche dès 11h30.

L'activité du village est complétée par la vente de charcuterie et de produits traiteur fabrication maison le samedi matin de 8h30 à 11h30.

Une seule adresse pour tous ces services : Corner Pont – 56310 GUERN.

Pensez à réserver pour vos repas, séjours ou soirées et vos commandes de charcuterie au numéro tél : **02 97 08 38 54**

JEUDIS DE QUELVEN

Les 20 ans des Jeudis de Quelven sont reportés à l'été 2021, avec l'engagement des artistes prévus cette année.

PROCHAINE PUBLICATION

Guern Actus N°063 : Septembre 2020

Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : guern@orange.fr